



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

30 janvier 2026

Étaient présents : Laura CATRY (Mairesse), Thierry BOUVIER (2^{ème} adjoint), Laury FARINACCIO, Edith FARINACCIO, Matthieu GRISVARD (1^{er} adjoint), Michaël HUEBER (3^{ème} adjoint), Julie PAJOT, Stéphanie D'AMIENS D'HEBECOURT.

Absents excusés : Christophe COUTURIER pouvoir à Thierry BOUVIER.

La séance est ouverte à 20h20

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du PV du 24 novembre 2025
3. Délibération 1 : SE 60 : révision des statuts
4. Délibération 2 : ADTO : modifications statutaires
5. Délibération 3 : Remboursement suite au changement du téléphone de la mairesse
6. Délibération 4 : Remboursement d'une hotte pour un logement communal
7. Délibération 5 : Création d'un numéro rue du Puits à Hérouval suite à la vente des parcelles A75 et 76
 8. Point sur les travaux de la MAM
 9. Point école : transport scolaire et gestion des effectifs rentrée 2026
 10. Point épicerie en vue de son ouverture (demandée pour le 14 février)
 11. Opération « Nettoyage des bords de route » dimanche 8 mars
 12. Spectacle du Théâtre du Beauvaisis à 20h le jeudi 5 mars
 13. Questions diverses

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Stéphanie d'Amiens est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du PV du conseil du 24 novembre 2025 :

Laura Catry : De nombreux compléments et modifications et ont dû être apportés à ce compte-rendu. Ces modifications sont acceptées par le conseil de la page 1 à 4. Page 5, Laura Catry demande que soient retirés des contenus qui n'auraient pas été prononcés. Les membres de l'équipe sont partagés à ce sujet entre la conviction de certains de ce qui s'est dit, et l'affirmation du contraire, à l'appui de la réécoute de la totalité de l'enregistrement du conseil par Julie Pajot. Le conseil municipal s'accorde pour décider que Laury Farinaccio secrétaire du conseil en question reprendra le Procès Verbal après réécoute de l'enregistrement afin de le soumettre à nouveau au conseil municipal pour approbation.

L'approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2025 est reportée

3) Délibération 1 : Révision des statuts du SE 60

Laura CATRY expose : « Le Syndicat d'Énergie de l'Oise lance cette procédure de révision de ses statuts afin : d'améliorer sa gouvernance, sa représentativité, et faciliter l'atteinte du quorum ; moderniser son objet ; clarifier les droits à agir ; actualiser et ajouter des compétences complémentaires ; faciliter la mise à jour de ses annexes. »

Laura CATRY met au vote l'approbation de la révision des statuts du SE 60 :

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

4) Délibération 2 : Modifications statutaires de l'ADTO-SAO

Laura CATRY expose : « Le conseil d'administration de la SPL (Anciennement SPL ADTO-SAO) soumet à ses collectivités actionnaires une modification statutaire portant principalement sur l'objet social et quelques articles (visant à les mettre en cohérence avec les textes intervenus depuis la fusion). Cette société dont le rôle est d'assurer un accompagnement (technique/juridique/financier...) à tout type d'aménagement du territoire par ses collectivités et partenaires, a conseillé la commune de Montjavoult par exemple pour le financement et la réalisation de la Maison d'Assistants Maternelles.

La Mairesse soumet cette proposition à l'approbation du conseil.

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La modification de l'objet social de la SPL ADTO-SAO est approuvée à la majorité des présents et représentés.

5) Délibération 3 : Remboursement suite au changement de téléphone de la mairesse.

Laura CATRY : « l'ancien étant défectueux, il était nécessaire de faire l'acquisition d'un nouveau téléphone permettant de gérer au mieux mon travail pour la municipalité, pour un montant de 212,99 euros dont j'ai avancé les frais »

La Mairesse soumet cette demande à l'approbation du conseil. La mairesse ne participe pas au vote.

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La demande de remboursement de l'avance effectuée est approuvée à la majorité des présents et représentés.

6) Délibération 4 : Remboursement d'une hotte pour un logement communal.

Matthieu Grisvard : « Cet appartement restauré par nos agents afin d'être proposé propre à de nouveaux locataires nécessitait une hotte au-dessus de la cuisinière, hotte suspendue spécifique que j'ai commandée sur internet et dont j'ai avancé les frais pour un montant de 249,99 euros »

La mairesse soumet cette demande de remboursement à l'approbation du conseil.

Matthieu Grisvard ne prend pas part à la délibération.

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité des votants et des représentés.

7) Délibération 5 : Création d'un numéro rue du puits à Hérouval.

Laura CATRY : « Suite à la vente des parcelles A75 et A76, il est nécessaire d'ajouter ce numéro d'adresse supplémentaire pour les nouveaux propriétaires. Cette nouvelle adresse concerne un terrain dont l'entrée est située rue du Puits et sur lequel est déjà implanté 2 hangars, il n'y a pas de construction supplémentaire demandée » La mairesse propose de donner le numéro 7D.

La proposition est présentée au vote du conseil pour approbation :

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La création de l'adresse 7D rue du Puits est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

8) Point sur les travaux de la MAM

Matthieu Grisvard expose les différentes solutions techniques et devis proposés pour solutionner les infiltrations d'eau à la jonction entre l'espace de jeux extérieur et la façade vitrée du bâtiment : il semble que plusieurs malfaçons sont à noter. Laura Catry présente les courriers recommandés préparés pour mettre en cause le maître d'ouvrage et son assurance ainsi que deux autres entreprises. Le conseil acquiesce à l'envoi de ces courriers.

9) Point école : Suite à la réunion qui a eu lieu à Hadancourt réunissant l'Inspection d'Académie, le Rectorat, des élus des communes d'Hadancourt, Serans et Montjavoult, Julie Pajot souhaite que les informations soient partagées avec l'ensemble du conseil pour une meilleure compréhension des sujets concernant l'école.. En premier lieu, le sujet évoqué de « l'attente de 20 minutes des bus par les enfants » : Laury Farinaccio explique qu'en effet, les bus scolaires avec leur obligation de rotation entre Serans et Hadancourt (pour déposer les élèves allant à l'étude), imposent une attente de 20 minutes aux élèves d'Hadancourt avant de rentrer chez eux. C'est à noter, en plus du manque à gagner dans la gestion de deux cantines, des effectifs à venir prévus à la hausse et l'absence de salle de motricité en maternelle ... le conseil municipal devrait se positionner pour un regroupement scolaire qui serait positif sur de nombreux points. Autre information reçue à cette réunion : A la prochaine rentrée, en raison des effectifs en hausse, une classe accueillera trois niveaux. La prochaine réunion du SIVOM se tiendra le 20 février au soir.

10)Point épicerie en vue de son ouverture (demandée pour le 14 février)

Laura CATRY : « Les travaux et l'installation de l'épicerie sont sur le point de se terminer. Merci aux agents communaux de leurs intervention pour gérer une fuite/des robinets à cette dernière étape. L'ouverture est prévue le 14 février. Un rendez-vous avec l'association L'Epicerie Participative va être organisé pour la signature de la convention d'occupation du local et l'état des lieux, un mail va être envoyé à cet effet à l'association.» Julie Pajot mentionne les dernières mises aux normes qui seront effectuées (Alarme Flash, vérification de l'Apave). Matthieu Grisvard regrette la pose d'un évier bloquant une trappe d'accès qui est à modifier.

11) Opération « Nettoyage des bords de route » dimanche 8 mars

Laura CATRY : L'opération « Hauts de France propre » approche. L'équipe opte pour nettoyer la route entre Le Bourg et Hérouval et le Bourg et Beaugrenier.

Plusieurs conseillers soulignent à cette occasion le dépôt sauvage de sacs poubelles (notamment en fin de week-end en bord de route à Valécourt).

12) Spectacle du Théâtre du Beauvaisis à 20h le jeudi 5 mars

Laura CATRY : « La commission culture de la Communauté de Commune réunie dernièrement a proposé à la commune de Montjavoult d'accueillir salle Dado-Hessie le spectacle musical « Bouche bée » proposé par le théâtre du Beauvaisis. J'ai accepté. Venez nombreux. »

13) Questions diverses

- Thierry Bouvier signale un poteau fendu au 2 rue de la Bovièrre. Il sera pris en charge par les agents avec un cerclage (M. Grisvard)
- Le chêne à l'entrée du chemin du cimetière étant dangereusement dégradé (selon avis professionnel), une solution doit être envisagée par sécurité. L'installation et l'oiseau ont été démontés. L'arbre devrait être coupé et un autre planté en remplacement. Un Sophora Japonica a été proposé.
- Matthieu Grisvard : L'apprenti qui travaille avec les cantonniers du village a proposé un beau projet de plantation des jardinières municipales.
- Laura Catry/Matthieu Grisvard : Une entreprise forestière a coupé des arbres à Hérouval et a dégradé la route communale. Le village demande réparation, ce que refuse en grande partie tant le propriétaire que le prestataire. Matthieu Grisvard pense que c'est au transporteur d'assumer les dégâts qu'il a causé, Thierry Bouvier pense que c'est au propriétaire de veiller au respect des lieux. Laura Catry/Matthieu Grisvard pensent que la responsabilité étant partagée il faut convoquer les deux.
- Route d'Hérouval : Un agriculteur cultive la bordure de la route (Thierry Bouvier), tandis qu'un autre a dégradé les bornes posées par la mairie qui justement marquent cette limite de propriété privée/municipale (Matthieu Grisvard).
- Laura Catry : Le chantier de proximité estival se déroulera cette année du 27 au 31 juillet. Les dates sont à réserver auprès du CSR
- Laury Farinaccio : Les abris « tunnel » pour les chevaux dans le pré face à la mairie devraient être démontés selon l'accord prévu et ce n'est pas le cas. La mairesse va en demander le démontage.
- Valécourt/Beaugrenier : Le stationnement du bus scolaire provoque une volonté des automobilistes de le dépasser. Il y a danger pour les piétons. Ce dépassement est autorisé en cas de marquage de pointillés au sol. Or ce marquage est impossible pour cause d'interaction avec les stops ou par manque de place, nous devons inviter les automobilistes à plus de prudence et d'attention aux piétons
- Stéphanie d'Amiens : Rappel de la plaque de béton dangereusement cassée sur le chemin d'accès au lavoir du Bourg. Il faut la remplacer.
- Stéphanie d'Amiens : Rappeler aux associations de laisser les lieux propres en quittant les salles municipales.
- Laura Catry présente : L'association des amis de St Martin porte un projet, qu'elle financera, de réfection de carrelage à l'église qui nécessite une déclaration aux architectes des Bâtiments de France dédiés aux Monuments Historiques. La Mairesse transmettra ce projet aux architectes des Monuments Historiques.

21H44 : l'ordre du jour étant épuisé Laura CATRY, Mairesse, clôt le conseil.